

# **COMMISSION « DEVOIR DE MEMOIRE »**

**du 4 Octobre 2010**

## **ETAIENT PRESENTS :**

### **Représentants des associations patriotiques**

Mademoiselle Annick DE GEYER, Ordre National du Mérite, Présidente d'Honneur  
Mme Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)  
Monsieur JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)  
Monsieur Félix JAN, Association RHIN et DANUBE  
Monsieur CADIO, représentant les Médaillés Militaires  
Monsieur Georges AUDUREAU, Président de l'Union Nationale des Combattants Afrique du Nord (UNC-AFN)  
Monsieur Pierre LE BERRE, Président de la Fédération Nationale des Blessés du Poumon  
Monsieur Fernand CARGOUËT, Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), Président  
Monsieur Joseph ROUXEL, Président de la Société d'Entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur  
Monsieur Barthélémy QUILLERE, Président de la Fédération Nationale des retraités de la Gendarmerie  
Monsieur Paul VILLIEU, représentant la FNACA  
Monsieur Raymond KERVAZO, représentant l'Association des Officiers Mariniers et veuves section de Pontivy  
Monsieur Jean BENAÏLOU, Président Départemental de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires 56 (F.N.C.V. 56)

### **Représentants la Municipalité**

M. Alain LE MAPIHAN, Adjoint au Maire, rapporteur de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire  
Mme Elisabeth PEDRONO, Conseillère municipale, membre de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire  
Madame Martine PIERRE, Conseillère municipale, membre de la commission extra municipale du Devoir de Mémoire

## **ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

Monsieur Jacques LE BAS, Anciens Combattants prisonniers de guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'Opérations Extérieurs (CAPG-CATM-TOE)  
Madame Jeanne LUCAS, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC)  
Monsieur Christian LOSQ, Président des Médaillés Militaires  
Monsieur Yves LE BEVER Président du l'Association des Officiers Mariniers et veuves section de Pontivy  
Monsieur Arnel JOUET, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC), Président  
Monsieur Jacques BRUHAT, 3<sup>ème</sup> Bataillon FFI, Président  
M. Claude LE BARON, Conseiller Municipal, membre de la commission extra municipale Devoir de mémoire  
Monsieur Gérard DERRIEN, Conseiller Municipal, membre de la commission extra municipale Devoir de mémoire

## ASSISTAIENT EGALEMENT A LA

### REUNION :

M. Denis LE COLLETER, Chargé de l'organisation et du déroulement des cérémonies patriotiques

Mme Françoise LE DEVEDEC, Adjointe Administrative, Cabinet du Maire

\*\*\*\*\*

### INTRODUCTION

Monsieur LE MAPIHAN ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et demande si il y a des observations particulières au compte-rendu de la séance du 8 mars. Le compte-rendu est approuvé sans observation.

Il présente M. JOUAN, nouveau porte-drapeau de l'association UNADIF et Madame Martine PIERRE, conseillère municipale, nouveau membre de la commission Devoir de Mémoire, qui remplace Mme Annie JEHANNO.

\*\*\*\*\*

### I – DOSSIER Léopold GAUBICHER

Monsieur Le Mapihan informe l'assemblée que la ville a reçu une lettre de Monsieur Michel GAUBICHER, petit fils de Léopold GAUBICHER, qui sollicitait l'inscription du nom de son grand-père sur le Monument aux Morts.

Monsieur Léopold Mathurin Auguste Gaubicher est né à Pontivy, 19, rue de Neulliac, le 14 septembre 1883. Domicilié à Paris au moment de son décès au 83, rue d'Angoulême, le 5 octobre 1914 à Cuffies dans l'Aisne, il a été déclaré Mort pour la France par un jugement déclaratif du Tribunal de la Seine, le 2 Juillet 1920. Ces renseignements ne figuraient pas sur le registre de l'Etat-Civil de Pontivy.

A ce titre, Monsieur Léopold Gaubicher figure au livre d'Or des Morts pour la France du XIème arrondissement de Paris, institué en remplacement du Monument aux Morts.

Cependant, le service départemental du Morbihan de l'Office National des Anciens Combattants indique la possibilité pour un soldat mort pour la France de figurer également sur le Monument aux Morts de sa commune natale, sous réserve de l'accord du conseil municipal.

Monsieur Michel Gaubicher a souhaité confirmer sa demande initiale par lettre en date du 6 juin. Aussi, lors de sa séance du 30 juin 2010, le Conseil Municipal de Pontivy a autorisé l'inscription sur le Monument aux Morts de Pontivy de Monsieur Léopold Gaubicher, né le 14 septembre 1883 à Pontivy, soldat au 289<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, Mort pour la France le 5 octobre 1914 à Cuffies dans l'Aisne.

## **II – DOSSIER Joseph JOUANNIC**

Monsieur Le Mapihan informe les personnes présentes que le Pontivyen Joseph JOUANNIC, né le 6 Octobre 1866, Second maître de mousqueterie à bord du croiseur cuirassé d'Entrecasteaux, tué à l'ennemi le 30 juin 1900 dans le siège du Pé-Tang à Pékin lors de la Révolte des Boxers figure sur le Monument aux Morts de Pontivy.

Ces informations ont été transmises aux Amis de Pontivy intéressés pour un éventuel article dans la Chronique sur ce Pontivyen méconnu.

## **III - TOMBES DES MORTS POUR LA FRANCE**

Rappel des termes de la commission du 8 mars dernier :

« La Mairie de PONTIVY a reçu le 9 décembre 2009 un courrier de la Délégation Générale du Souvenir Français pour le Morbihan l'informant du problème des tombes « en déshérence ». Dans ce courrier il est stipulé que les personnes mortes pour la France gardent le droit d'avoir une sépulture perpétuelle ; contrairement aux personnes décédées dont les tombes sont régies par le code général des collectivités locales et dont les sépultures sont soumises aux règles des concessions temporaires (15 ans) trentenaires, cinquantenaires ».

Monsieur Le Mapihan informe l'assemblée qu'un emplacement pour la création d'une tombe de regroupement des Morts pour la France est prévu à proximité du carré militaire. En attente les restes seront mis dans des reliquaires individuels et déposés à l'ossuaire du cimetière de Pontivy.

## **IV – AUTRES INFORMATIONS**

L'exposition «Le Morbihan en guerre 1939-1945» des Archives Départementales du Morbihan a été réservée pour la période du 6 au 30 juin 2011. Cette information sera transmise aux différents établissements scolaires de la ville.

Lors de la cérémonie du 18 juin dernier, le maire a remis en mains propres à 23 Anciens Combattants de la Seconde Guerre mondiale un diplôme d'honneur. Les autres diplômes ont été expédiés aux récipiendaires absents.

Une réflexion sera engagée lors de la prochaine commission sur l'organisation des cérémonies patriotiques ; notamment pour le lever des couleurs et le dépôt de gerbes par les différentes associations patriotiques pontivyennes.

Monsieur AUDUREAU s'interroge sur la faible présence des jeunes aux différentes cérémonies patriotiques. Monsieur ROUXEL suggère qu'une délégation des associations patriotiques se rende dans les différents établissements scolaires afin d'inciter les jeunes à participer aux cérémonies.

Madame DE L'ESCALE et Monsieur JOUAN, représentants l'UNADIF, informent la commission que le Congrès Départemental de leur association aura lieu à Pontivy en 2011.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 heures 15.